



INNOVER, IMAGINER
ET **BÂTIR** ENSEMBLE
LE MONDE **DE DEMAIN**

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Quand **NOS AMBITIONS** pédagogiques, et **VOS enjeux RH** se rejoignent



Joël Cuny, directeur général de l'ESTP Paris

A l'heure des villes intelligentes et des infrastructures énergétiquement performantes, l'ESTP Paris s'appuie sur les entreprises pour demeurer l'école de référence internationale de la construction durable. Plus que jamais, dans un monde qui se transforme, nous avons besoin de renforcer cette solidarité pour bâtir ensemble l'avenir, et poursuivre notre mission de production et de transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui sont au cœur de ces enjeux du 21^{ème} siècle.

PLUS QUE JAMAIS
votre engagement
à nos côtés **est précieux**

Bâtiment
Travaux publics
Bureaux d'études et ingénierie
Activités immobilières
Géomètres experts
Activités de conseil
Architecture
Énergie

BÂTISSONS ENSEMBLE

CONSTRUIRE un monde **plus durable**

Répondre aux enjeux sociétaux, aux défis urbains, environnementaux et climatiques.

Contribuer à transformer les approches d'ingénierie, les process opérationnels et la gestion du cycle de vie des infrastructures.

Accompagner la maîtrise des technologies et stimuler l'innovation.

Révéler LES TALENTS DE DEMAIN

L'ESTP Paris s'engage au quotidien dans la formation des managers de la construction **innovants et agiles, éclairés et visionnaires, humainement responsables et engagés** à vos côtés en France comme à l'international.

INNOVATION
Transmission
Efficacité énergétique
Transition écologique
SMART CITY
Urgence climat
PERFORMANCE
Inclusion
ENGAGEMENT
Transition numérique
Résilience des villes



CLASSEMENT 2021 Le Figaro

1^{ère}
DES GRANDES ÉCOLES
DU BTP

5^{ème}
DES GRANDES ÉCOLES
DE L'ÉNERGIE / ENVIRONNEMENT

LE MONDE DE DEMAIN...

La TAXE D'APPRENTISSAGE, un outil de rapprochement entre VOUS ET NOUS

En soutenant l'ESTP Paris avec la part libre de votre taxe d'apprentissage, vous participez à notre **engagement au service de la construction durable et de la modernisation de l'image du BTP.**

- # Acquérir des **moyens technologiques permettant à l'innovation d'irriguer nos enseignements** : fabrication additive, laboratoire de prototypage numérique, logiciels BIM, smart grid...
- # Transformer notre modèle pédagogique avec des **parcours hybrides et individualisés** alliant rigueur scientifique, compétences managériales, soft skills et renforcer l'exposition à la **recherche.**
- # Structurer **une filière de formation bac+2/3** qui réponde aux besoins de recrutement de cadres intermédiaires opérationnels et experts dans leur domaine.
- # Renforcer une **organisation multi-campus**, au service des territoires.

En nous versant **VOTRE PART LIBRE**,
vous **agissez** aussi sur :

Des femmes motivées
(29% des diplômés 2020)

130 cadres intermédiaires experts
bac+2/3 diplômés en 2020

650 ingénieurs
diplômés en 2020

Des étudiants de tous horizons
sociaux (30 % de boursiers)

3000 élèves par an en
formation initiale et continue

Une école handi-accueillante

En 2021, CONTINUONS à **PARTAGER** CES VALEURS qui nous guident :



ENGAGEMENT auprès de nos élèves, en particulier dans cette période, par l'accueil, la continuité pédagogique, l'accompagnement.



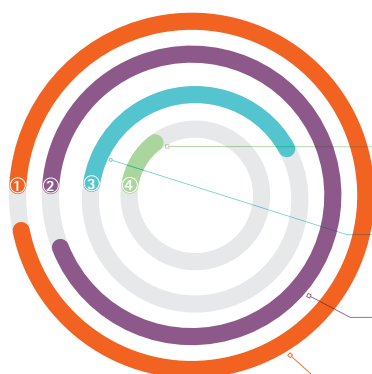
SOLIDARITÉ par le maintien des événements entreprises ainsi que des stages et contrats d'alternance (98,6% à l'été 2020).



TRANSMISSION des savoirs, savoir-faire et savoir-être au cœur des enjeux du 21^{ème} siècle.



PERFORMANCE de nos formations : accréditation dès la 1^{ère} année au grade de licence du Bachelor Manager de la construction, excellence de l'insertion professionnelle de nos diplômés.



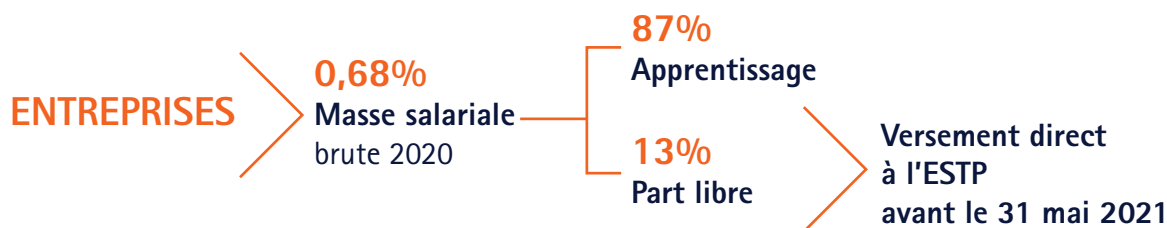
Étudiants qui commencent leur parcours à l'**international** **12%**

En poste dans des **PME et des ETI** **40%**

Cadres intermédiaires en poste **2 mois** après la sortie de l'école **93%**

Ingénieurs en poste **2 mois** après la sortie de l'école **96%**

L'ESTP Paris est habilitée à percevoir la part libre de la taxe d'apprentissage (13%) sur ses 3 campus. Depuis 2020, le versement est à réaliser directement à l'ESTP Paris et non plus à un organisme collecteur.



POUR NOUS IDENTIFIER			
Nom et adresse des établissements habilités	ESTP Paris 28 avenue du Président Wilson 94234 Cachan Cedex	ESTP Paris – Campus de Dijon L'Atrium - 6 place des Savoirs 21000 Dijon	ESTP Paris – Campus de Troyes 2 rue Gustave Eiffel 10430 Rosière-près-Troyes
Habilitation liste préfectorale	UAI 094 2340H	UAI 021 2252J	UAI 010 1139J

COMMENT VERSER LA PART LIBRE DES **13%** à l'ESTP

Une plateforme en ligne est dédiée au versement de la taxe d'apprentissage. Son usage est à privilégier pour le versement, en substitution du bordereau papier habituel.

@ **SUR INTERNET** – estp.agires.com ou sur estp.fr/taxe-dapprentissage

1 Remplissez les champs demandés.

Ces informations sont indispensables pour émettre le reçu libératoire attestant de votre versement.

A défaut, **vous trouverez un bordereau papier en ligne sur notre site.**

2 Effectuez votre versement



PAR CHÈQUE

à libeller à l'ordre d'ESTP Paris

à adresser ESTP Paris

Service Compabilité TA 2021
28, avenue du Président Wilson
94230 Cachan



PAR VIREMENT

à libeller *Nom de l'entreprise*

TA 2021 – numéro de Siret

RIB : IBAN FR76 1020 7000 1404 0140 3813
822 / BIC CCBPFRPPMTG

3 Recevez dans les plus brefs délais votre reçu mentionnant le montant et la date de versement.

DATE LIMITE DE VERSEMENT : 31 MAI 2021



Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé :
Odile Buronfosse – responsable relations entreprises
01 49 08 59 54 – oburonfosse@estp-paris.eu